L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 91, rue Chartres.

Journal quotidien ... $12 / Do. trois fois par semaine, $10 } payable d'avance

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 30 JUILLET 1839.

Nous avons appliqué au Louisianais, dans notre dernier numéro, l'épithète de Misérable, et nous la maintenons. Cette épithète, qui résume toutes les lâchetés, toutes les infamies, et qu'il a acceptée, nous impose la loi de ne répondre à de niaises injures que par le silence du plus profond mépris.

Le 20, à trois heures de l'après-midi, le *British Queen* n'était pas arrivé à New-York. Il n'y a pas de doute maintenant que ce navire n'ait retardé son départ jusqu'au 1er. aout. Le *Great-Western* était attendu le 21 ou le 22.

DU PARTI CONSERVATIF.

Avant l'avènement au pouvoir de M. Van Buren, le parti conservatif n'existait pas. Le règne du général Jackson avait enfanté de grands désastres, il est vrai, mais, durant son administration, le prestige qui entourait son nom fut comme un voile qui empêcha de voir toute la portée du mal.

Les fautes qu'avait commises le pouvoir devaient amener une division parmi les démocrates, aussitôt que l'homme qui en imposait à la nation par sa gloire ne serait plus là pour soutenir ses actes de son influence et de son nom, et cela se conçoit facilement. Le général Jackson était l'idole du parti démocrate: courage, probité, désintéressement, amour de la patrie, il réunissait tout ce qui peut rendre un homme d'Etat populaire. Ce n'est point dans un jour qu'un peuple retire tout d'un coup sa confiance à un magistrat, quand une fois il en a conçu une si haute opinion; le temps seul peut le faire changer; or, le temps manqua, car si le *Globe Democrate* eut resté quelques années encore au pouvoir, nul doute que ce qui est arrivé à son successeur ne lui fut arrivé à lui-même.

Les germes d'une division parmi les démocrates existaient donc dans l'administration même du général Jackson, et ils devaient se développer aussitôt qu'un homme moins populaire prendrait les rênes du gouvernement. En effet, peu après l'avènement au pouvoir de M. Van Buren, en 1837, la crise survint, paralysant l'industrie, anéantissant le commerce, et répandant la gêne parmi certaines classes, la misère parmi les autres. Ce fut alors surtout que les vrais démocrates ouvrirent les yeux et qu'ils virent les conséquences de la marche de l'administration. Ce retour sur le passé ébranla leur confiance, et ils résolurent d'examiner avec impartialité les mesures que proposerait le pouvoir pour délivrer le pays du fléau qui sévissait contre lui. Ce fut alors que M. Van Buren mit en avant son fameux projet de sous trésorerie.

La naissance d'un parti conservatif était la conséquence inévitable d'une telle mesure. Les purs démocrates, ceux qui avaient réellement à cœur le bien de leur pays, virent avec indignation une nouvelle expérience financière dont l'accomplissement devait porter un coup terrible au crédit et au commerce, ils comprirent que le but principal de l'administration était de détruire le système de banque actuel, et d'entraver, ou plutôt d'anéantir le crédit; ils ne purent donc se résoudre à soutenir un système contraire en tous points aux intérêts du pays. Comme démocrates, ils étaient opposés à toute augmentation des pouvoirs et à toute extension du patronage de l'exécutif, ils voyaient que le bill de sous trésorerie tendait au contraire à mettre à la disposition du président mille moyens de corruption, qui lui permettraient d'assurer sa réélection, l'élection de son successeur et de perpétuer ainsi le pouvoir entre les mains des mêmes hommes.

Les vrais démocrates furent alarmés de l'adoption d'une mesure qui menaçait si gravement nos libertés. Ils sentirent que leur devoir leur imposait l'obligation de s'y opposer; ils le firent en effet, et organisèrent un tiers parti, sous le nom de Parti Conservatif. Leur premier principe fut une opposition invariable au bill de Sous-Trésorerie, parce que le but de ce bill était d'augmenter les forces du pouvoir, qu'on aurait alors bientôt vu entouré de tout ce qui caractérise le plus un état fédéraliste.

En se détachant du parti démocrate, les conservatifs ont agi en gens indépendants et dévoués à leurs principes, aussi ont-ils été attaqués avec une espèce de rage par les laquais du loco-focoïsme. L'indépendance, dont ils ont fait preuve en refusant de participer aux œuvres d'un gouvernement qu'ils voyaient s'écarter des limites que lui prescrivaient le devoir, a mis au grand jour la servilité dans laquelle se traînent quelques-uns des démocrates les mieux connus; de là les diatribes dégoûtantes et les calomnies sans fin dont ils ont été assaillis. Et, chose remarquable, la presse democratique a mis dans le principe, plus d'animosité dans ses attaques contre le parti conservatif que contre les whigs eux-mêmes. Cependant il faut le dire, par intervalle et surtout dans ces derniers temps, sa rage a paru quelquefois s'apaiser; souvent elle s'est tu, sans doute pour laisser oublier ses premières attaques, puis elle n'a pas craint, dès que l'occasion s'est présentée, de descendre jusqu'à la plus basse adulation; ici, nous avons vu des organes du parti de l'administration encenser un jour ceux-là même que la veille ils avaient traînés dans la boue.

Si l'on nous demande maintenant sur quels motifs est basée cette tactique de la presse démocratique, nous répondrons: "Le parti loco-foco voit le nombre de ses partisans diminuer tous les jours; tandis que celui de l'opposition augmente au fur et à mesure, l'alliance dans les élections, des conservatifs et des whigs ... il sent sa faiblesse et veut se rapprocher d'un parti qui en s'unissant avec lui, puisse le mettre à même de lutter avec ses adversaires, car l'époque redoutable approche."

D'ailleurs personne ne s'est mépris sur les intentions de la presse démocratique, et les conservatifs ... se laisser ébranler, ont répondu par du mépris soit à ses adulations soit à ses attaques.

M. Henry Clay est arrivé à Buffalo le 17, où il a été reçu dans cette ville avec un enthousiasme tout à fait extraordinaire. Après avoir été conduit d'une manière triomphante au park, l'honorable recorder Stowe lui a adressé, au nom des habitants de Buffalo, un discours auquel M. Clay a répondu avec l'éloquence qu'on lui connait. Plus de cinq mille personnes étaient venues fêter l'arrivée de l'illustre [illegible].

Le brick de guerre français "*Oreste*" est parti de Norfolk le 19 pour Brest.

TEXAS.

Le paquebot "Columbia" arrivé hier soir en 32 heures de Galveston, Texas, nous a apporté les journaux de cette ville jusqu'au 26 courant et de Houston jusqu'au 24.

Le *Civilian and Galveston Gazette* du 26 contient les détails d'un engagement qui a eu lieu le 15 courant entre les troupes du Texas, sous le commandement du genl. Johnson et les sauvages Cherokees. Les forces du Gen. Johnson était d'environ 900 hommes. Les Indiens avait pris une position avantageuse sur une des bayous de la rivière Neches, très fortement boisé. Après avoir soutenu un feu très vif, pendant près d'une heure, ils ont été obligés de s'enfuir, laissant 18 morts sur le champ de bataille et un grand nombre de blessés qu'ils ont enlevés. Du côté des Texiens M. Crane de Trinity et le Dr Rogers et de Bowling Green, Ky. ont été tués, et David Rusk maj. Augustine, maj Kaufman, et le col McLeod ont été blessés. Bowles, un des chefs indiens est au nombre des morts. Une grande quantité de poudre et de bagage est tombé au pouvoir des vainqueurs.

Un autre engagement a eu lieu le 17. Les sauvages, à ce qu'il paraît, occupaient une position très forte dont on n'a pu les chasser qu'après une heure et demie de combat. On évalue leur nombre à cinq ou six cents combattants.

Le colonel Powers, de *Live Oak Point*, dit que le bruit courait au Mexique que Bustamente était en marche sur Monclova pour attaquer le gen. Lemus. Ce dernier est à la tête d'environ 2000 hommes. L'on croit généralement qu'il sera battu quoique l'on ne puisse calculer le résultat définitif. Le col. P. est d'opinion que les fédéralistes seront défaits, étant en opposition avec le clergé.

Une autre goëlette pour la marine de la république est arrivée de Baltimore mercredi. La goëlette Texienne *San Jacinto* est partie de Galveston le 27 courant pour la Nouvelle-Orléans.

MEXIQUE.

Nous avons reçu nos liasses de journaux de Mexico allant jusqu'au 2 juillet inclusivement. Nous n'y trouvons rien qui ne soit d'intérêt local. Cependant nous croyons devoir donner à nos lecteurs la traduction de l'adresse du président à la législature où il propose certaines modifications à la constitution qui doivent augmenter l'énergie des moyens dont dispose le gouvernement.

On ne manque pas de faire remarquer que c'est au moment de rentrer, en quelque sorte, dans la vie privée, que Santa Anna propose d'accorder au gouvernement une augmentation de puissance. Le temps se chargera de montrer s'il y a eu ou non calcul de sa part.

MESSAGE DU PRESIDENT SANTA-ANNA
Lu dans la séance d'ouverture de la seconde session du congrès national, le 1er juillet.

"Aujourd'hui s'ouvre une de vos plus intéressantes sessions, celle où la constitution vous soumet l'examen du budget de l'année pour que vous établissiez, autant que possible la proportion qui doit exister entre les recettes et les dépenses, à la satisfaction du peuple. Comme vos travaux commencent sous les auspices consolateurs de la paix, heureusement rétablie quoiqu'achetée si cher, vous marcherez avec confiance dans le sentier tracé par les législateurs en donnant la préférence au règlement définitif des finances qui forment la vie et la véritable existence des nations.

Ne pouvant détourner vos regards de ce qu'exigent les circonstances impérieuses où se trouve la République, vous examinerez si le moment est inévitablement arrivé de réformer les institutions de 1836. Pour le gouvernement, la question est résolue, non seulement parce que l'opinion s'est déclarée d'une manière non équivoque, mais encore parce qu'un des hauts pouvoirs de l'Etat, chargé de son examen, a reconnu par expérience que les moyens donnés au gouvernement par la loi fondamentale, pour assurer le repos, la félicité permanente, la gloire et l'agrandissement de la République sont insuffisants. J'ai ordonné en conséquence qu'il vous soit soumis un projet à cet effet avec les motifs sur lesquels s'appuie le gouvernement, motif qu'il déduit avec la franchise et la loyauté qui sont la devise dans tous ses actes administratifs.

J'ai combattu et condamné les principes anarchiques et désorganisateurs de ceux qui, usurpant le nom auguste de la nation, ont prétendu lui donner des lois, la soumettre à leur caprice et détruire à main armée le pacte qui existe aujourd'hui. La nation a adopté le système représentant pour étouffer au berceau les révolutions et les soulèvements; afin que les représentants légaux puissent adopter librement dans les questions vitales, [illegible] parti sans courir le risque de se soumettre à une démagogie turbulente et anarchique. Mais lorsqu'il y a dans la loi fondamentale des moyens pour agir dans les cas extrêmes où la nation pourrait se trouver, les principes triomphent par ces moyens mêmes et non par d'autres, et l'on évite par là que le peuple méprise des lois antérieures et ne traite avec légèreté une œuvre susceptible d'amélioration.

Il est toujours temps d'examiner ce qui a été fait et de rechercher ce qui est mieux. Dans ce siècle de mouvement où une nécessité sociale sans journellement remplacées par d'autres, le législateur ne peut diriger le vaisseau de l'Etat sans tenir la sonde à la main afin d'éviter les écueils imprévus. Dans notre siècle les habitudes changent avec une inconcevable rapidité, les institutions changent avec une sorte de violence et l'on ne connaît d'autre moyen pour éviter les conséquences d'une imprudente volonté que l'existence permanente de congrès législatifs qui marchent avec le temps et préviennent la déplorable nécessité que les peuples expérimentent eux-mêmes.

Maintenant que la force des lois a triomphé des factions, vous pouvez, citoyens législateurs, vous livrer à la difficile tache qui vous est dévolue de corriger les défectuosités presque inséparables des conceptions humaines. L'entreprise est grande et pénible; mais la providence a voulu placer en vos mains les intérêts les plus chers de la nation.

Représentans de la nation, je vous dis ce que mon honneur et ma conscience m'ont inspiré. De cette manière on reconnait la faveur du peuple en servant ses désirs.

Mexico, 1er juin 1839.
ANTONIO LOPEZ DE SANTA ANNA.

JAMAIQUE.

On a reçu à New-York des journaux de la Jamaïque jusqu'au 26 juin. Les nouvelles qu'ils contiennent sont tout-à-fait déplorables.

Le *Jamaica Standart* fait des rapports alarmants sur des assemblées secrètes tenues par les nègres libres, dans le Westmoreland; le journal dit que les blancs seront obligés de pourvoir eux-mêmes à leur défense, vû que le gouvernement a négligé d'approvisionner les villes d'armes et de munition. En considérant l'état des affaires dans la Jamaïque, l'on ne trouve pas étonnant que l'on apprenne un jour un massacre général des blancs dans toute l'île, pire encore que celui de Saint-Domingue. Il est positif que les planteurs sont désespérés et qu'ils attendent la mort avec fermeté comme un soulagement à leurs souffrances.

Sir Lionel est accusé d'avoir retranché des informations importantes qui étaient données au gouvernement général. On cite entre autres documens le rapport du magistrat Willis, qui contenait le passage suivant:

"Il paraît qu'à peine un tiers des apprentis sont retournés à leurs travaux, et je regrette d'avoir à dire qu'ils sont loin de travailler avec assiduité."

"Il n'y a qu'une propriété où tous les apprentis soient à l'ouvrage."

Le parti du gouvernement se rejouissait de l'espoir que le bill de la Jamaïque serait adopté par le parlement.

Extrait de la correspondance de l'Abeille.
New-York, 19 Juillet 1839.

Il n'y a aucun changement dans le marché de coton. En vérité, dans ces huit ou dix derniers jours, les variations des prix ont été si légères qu'elles ne méritent pas d'être signalées. Les détenteurs paraissent être convaincus que dans aucune circonstance le marché ne sera plus déprécié qu'il l'est à présent. J'espère qu'il en sera ainsi.

Les fonds aujourd'hui sont un peu mieux, avec un peu plus de confiance. L'on croit généralement dans Wallstreet que le Great-Western apportera des nouvelles favorables du marché monétaire anglais.

Le *British Queen* devait partir le 1er et le Great-Western le 6. Le dernier de ces navires doit probablement arriver demain; le premier, s'il était parti le 1er, serait déjà rendu dans notre port. Ma prochaine lettre vous annoncera peut-être l'arrivée de tous les deux.

L'Ann Eliza a apporté de la Vera-Cruz $61,800. Il est également arrivé un brick de Kingston, (Jamaïque) avec $30,000 et 520 doublons.

La trois-mâts John Dunlap, parti de la Nouvelle-Orleans pour Liverpool, a été rencontré le 1er juillet par 29 de long. et 46 40 de latitude.

N. York, 18 juillet.

Les fonds, au bureau des courtiers, étaient plus mal qu'hier et avaient même une légère tendance à la baisse. Mais comme ces opérations sont, en grande partie, faites par la spéculation, elles n'exercent aucune influence sur l'état réel du marché monétaire.

UNE AUTRE CIRCULAIRE SUR LE MONOPOLE DES COTONS.

Le dernier numéro du *Macon [Ga] Messenger* contient une circulaire adressée aux planteurs et aux négociants de coton et aux présidents et directeurs des banques des Etats du Sud et du sud ouest, par des personnes influentes de ces divers Etats. Le but de cette circulaire est d'engager les banques à faire des avances sur la récolte afin de garantir les planteurs des fluctuations fréquentes des prix du coton et des pertes qui en résultent. Nous donnons un sommaire de ce document sans en adopter les principes. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Voici les passages les plus importants de cette circulaire que l'on trouvera produite en entier dans la partie anglaise de notre feuille de samedi.

1o. Le prix naturel du coton doit résulter de l'importance réciproque de la production et de la consommation.

2o. Le prix ne peut être fixe et l'article ne peut pas être courant de manière à donner lieu à des calculs sûrs, soit de la part des planteurs, des manufacturiers ou des négociants, à moins que le prix ne soit naturel. Il est en conséquence de l'intérêt de ces trois classes de gens que l'article soit protégé, d'un côté, contre toute grande entreprise de spéculation contraire aux intérêts des masses, et de l'autre, contre tout dérangement dans les marchés monétaires.

3o. La situation du système de circulation dépend principalement des moyens que possède le pays de payer ses dettes étrangères en expédiant ses produits. Pour tout l'excédant de ces produits on peut exporter des espèces, ce qui occasionnerait une diminution dans la circulation en dépréciant les propriétés.

4o. Le coton étant dans ce pays le produit le plus important et donnant les principaux moyens de payer notre dette étrangère, il est de l'intérêt de la communauté et particulièrement des institutions monétaires, que le prix du coton en Angleterre soit ferme et que cet article trouve une vente facile, de manière à fournir les moyens de fortes remises. Il s'en suit que l'intérêt des banques d'ici, est le même que celui des trois classes de gens ci-dessus mentionnées; à savoir, que le prix soit naturel, ferme et d'une réalisation facile.

5o. L'intérêt du gouvernement anglais, de la Banque d'Angleterre et des banques de ce pays, dans ce qui a rapport à cet article, est le même que celui des banques de notre pays. L'importation en Angleterre est immense, et l'emploi d'une partie considérable des classes laborieuses dépend de la fermeté des prix. Quand en effet, les prix ne sont pas fermes, les demandes de coton manufacturé sont de beaucoup moindres; les ouvriers sont sans travail et les grands moyens de régler la balance du commerce, sans l'exportation des métaux précieux, sont retirés—le coton manufacturé étant une des branches les plus importantes du commerce d'exportation de l'Angleterre.

6o. Conséquemment, tout arrangement qui pourrait être fait, au moyen duquel l'article serait protégé contre toutes spéculations nuisibles au commerce en général et contre toute dépréciation qui pourrait survenir dans le marché monétaire et qui nuirait à la vente et au prix de l'article, serait d'un intérêt immense aux deux pays.

7o. Il est donc proposé d'établir un système par lequel, au commencement de la récolte, des avances sur le coton seraient faites avec le capital ou le crédit des banques d'ici; dispensant ainsi les consignataires en Europe de tous soins ou de toute considération, si ce n'est de veiller à la vente des quantités qu'ils auront en consignation.

(Rapports pour l'Abeille.)

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

Séance du Lundi, 29 Juillet.

Le Récorder, M. Bertus, est au fauteuil.

L'appel nominal fait par le secrétaire constate la présence de 17 membres.

Un message du Maire informe le Conseil que l'exécutif appose son veto sur la résolution passée à l'égard d'un Gardien du Port du Bayou. Le Maire fait observer qu'il est plus légal de s'en tenir aux ordonnances déjà existantes sur ce sujet.

Le Conseil adhère au veto du Maire.

Mr. Lesseps est nommé membre de la caisse d'amortissement, en remplacement de Mr. E. Forstall, démissionnaire.

Mr. Cabuche, directeur du collège de Versailles, demande qu'un comité soit nommé pour assister aux examens que ses élèves vont subir.

Le Recorder nomme MM. Lusenberg, Lesseps, Cruzat, Preval et Doriocourt pour former ce comité spécial.

Mr. Guirot présente MM. Marcel Ducros, E. Morphy et A. Ducros, pour lui servir de caution dans l'exercice des fonctions de Trésorier; le Conseil les accepte.

Lecture est donnée d'une lettre de Mr. L. Dubreuil, cabaretier, demandant la remise d'une amende de $50, qu'il a encourue pour avoir vendu des boissons spiritueuses à des esclaves.—Cette demande est accordée.

Lecture est donnée d'une lettre d'un comité de la Troisième Municipalité sur la résolution prise par le Conseil de faire jeter les ordures des rues dans le fleuve, au wharf de la rue Esplanade. Le comité pense que cette mesure a le double désavantage de diminuer la profondeur des eaux et d'être dangereuse pour la salubrité publique.

Une proposition de Mr. Luzenberg de faire jeter les ordures au milieu du courant, au moyen d'un bateau à double fonds, est rejetée à l'unanimité.

Sur motion de M. Lambert,

Résolu que les ordures provenant des nettoiemens des rues seront comme par le passé jetées derrière la ville.

Sur motion de M. Préval,

Résolu qu'une somme de $500 soit payée à M. E. A. Canon, avocat, sur un billet à un an, avec intérêt de ... pour cent, pour ses honoraires dans l'affaire des Etats Unis, contre la ville de la Nouvelle Orléans.

Sur motion de M. Lesseps, rapporteur du comité des finances,

Résolu qu'une somme de $3,690 soit payée à M. Ph. Guesnon, ex-trésorier, en un billet à un an de date, pour l'indemniser des pertes souffertes par l'échange et le paiement des bons municipaux.

Cette résolution est adoptée; l'appel nominal donnant pour résultat 11 voix—contre 4.

Sur motion du rapporteur du comité de finances.

Résolu qu'une somme de $300 soit payée à M. Denis, avocat, pour ses services dans l'affaire de la Municipalité contre Burnett et autres.

Une série de résolutions, présentée par M. Grossman, pour faire paver la rue de la Douane, depuis la rue Royale jusqu'à la rue du Bassin, est renvoyée au comité de pavage.

Le conseil, ne se trouvant plus en quorum, s'ajourne à lundi prochain, 5 août, à 5 heures du soir.

LA JEUNE FILLE DES BOIS.
A M A D.

C'est une brune, ami, comme ces jeunes filles
Que dore de ses feux le soleil des Antilles;
Comme la belle enfant que Gautier, dans ses vers,
Nous peint courant pieds nus sous les lataniers verts.
Comme une étoile aux cieux son œil noir étincelle;
Dans les bois elle court ainsi qu'une gazelle;
Son corps est élancé, souple, fait à ravir
Près du Manzanarès ou du Guadalquivir,
Sous les cieux espagnols, jamais jeune andalouse
Plus belle n'a foulé [illegible] pelouse...
Elle chante, jetant aux brises du matin
Ses longs cheveux d'ébène embaumés de plantin.
C'est une vierge chaste et ravissante et pure,
Une fleur des forêts de la grande Nature,
Comme celle qu'aimait le fils d'Outalissi
Elle chante, elle court, paisible, sans souci,
Sans un nuage au front, sans une peine à l'âme,
Tout au présent.... hélas l'enfant deviendra femme!
Et dans ce cœur qui dort insoucieux, un jour,
Ainsi qu'un feu caché s'éveillera l'amour.
Alors plus de ces chants, ces cris de gaîté folle,
Plus de ces bonds joyeux dans la forêt créole,
Plus de ces fleurs qu'on vit cueillir au rebord du chemin;
Mais un front attristé qu'on soutient de la main,
Mais des soupirs gonflant la poitrine oppressée,
Une image chérie, une fixe pensée,
Des heures se traînant lentes, pleines d'ennuis,
Des pleurs silencieux versés au sein des nuits!....

D. R.

DU CONTE FANTASTIQUE.

Le conte fantastique dont Hoffman est le créateur nous semble aujourd'hui être adopté par la mode; la mode cette souveraine maîtresse des œuvres d'un jour, qui vous impose souvent de très drôles de diètes, si l'on veut obtenir d'elle un sourire qui souvent elle ne donne pas.

Le conte fantastique est la poésie du foyer domestique et la poésie du célibataire en même temps; poésie de l'homme heureux qui n'a rien à faire, de l'homme pantouflé sans passion; poésie de buveur qui ne s'enivre pas, d'homme qui dort tout éveillé; poésie d'amateur de tabac qui en fume de toutes sortes et dans toutes les postures: Capricieuse et folle, souple, élégante, facile à vivre, plus souvent échevelée que parée avec soin, montrant son cou et sa jambe à qui veut les voir, et cependant toujours chaste et modeste; la poésie fantastique, c'est une très belle et très aimable fille qui aime les jeux et les libertés du cabaret, qui se plait à l'ombre du joyeux bouchon, qui recherche de préférence tous les plaisirs à bon marché. Oh! quand nous l'avons vue, la belle fille, venir à nous du fond de l'Allemagne, comme nous avons été surpris et charmés.

Quelle différence entre la poésie fantastique et toutes les autres poésies que nous avions avant elle! C'était bien beau, la grande poésie! et comme la maîtresse de Chérubin, c'était bien imposant. Mais à côté de la grande poésie, la petite poésie n'est pas sans charmes; après le poème épique, plaisir des Dieux, le conte est une volupté plus à la portée des mortels. Hoffmann, c'est le conte après le poème et après le drame; Hoffmann c'est la petite poésie qui vient après la grande, en suivant son allure; avec cette différence toutefois, que le conte se manifeste dans un arc-en-ciel plus modeste. La grande poésie descendait du Parnasse jusqu'à nous; la petite poésie, au contraire, s'élève à peine de l'hôtellerie voisine où elle a logé de préférence. La grande poésie se manifestait au milieu du tonnerre et des éclairs, sur le mont *Sinaï*, comme sur l'*Hélicon*; la petite poésie arrive au bruit du bouchon qui saute, et si elle s'entoure quelquefois d'un nuage, c'est d'un nuage de tabac, innocente fumée qui n'est jamais suivie de tempêtes. Vraiment! c'est là une conquête qui appartient toute entière à notre siècle. La poésie terre à terre, le conte est poésie qui point en raccourci, c'est là notre domaine nouveau. C'est cette poésie que Homère n'a pas vu, lui, ce grand aveugle qui a tout vu. Non, Homère n'aurait pas soupçonné la poésie du foyer domestique, quand même il aurait eu un foyer domestique. Il a vu le ciel, il a vu les grands aigles, il a vu le soleil; il s'est abimé dans toute l'immense clarté: il était placé plus haut encore que le Tasse quand il découvrit la *Jérusalem* du haut de la montagne! Volcans, forêts, fontaines, vastes mers, que sais-je? et des hommes grands de dix coudées! Voilà sa poésie à lui, et celle qui fut long-temps la poésie du monde. Heureux les poètes venus les premiers! Le monde fut leur bien dès l'abord, le monde physique et le monde moral. Oh! celui qui est venu dans les temps primitifs a été certainement très heureux. Alors l'enthousiasme des peuples était l'écho de la voix des poètes. Actuellement les grands poètes n'en peuvent plus; les grandes actions leur manquent, les grands malheurs sont épuisés; ou plutôt les malheurs modernes sont de si grands malheurs, les grandes actions de nos jours sont de si grandes actions, et les grands hommes contemporains sont de si grands hommes, que ce que peut faire la poésie en s'élevant de toutes ses forces, c'est de se mettre au niveau de toutes ces grandeurs. En effet que voulez-vous que fasse l'ode, par exemple, avec la bataille de Waterloo? que voulez-vous que fasse la tragédie avec Bonaparte? et quel poème épique pourra être plus beau que l'histoire racontant les désastres de Moscou?

Remontons plus haut, entrons sans peur dans 93, et plaçons nous dans le tombereau où s'est assise la Reine de France où toute l'aristocratie est montée pour se faire couper ses mille têtes d'un seul coup! Inventez donc une action à côté de cette histoire. Vous comprenez bien qu'on aurait beau être trois fois poète, on ne ferait pas de la poésie sur cette poésie toute faite de la terreur, sur cette terreur toute faite du drame, sur ce drame tout construit, tout joué, tout parfé, sanglant avec son propre sang, passionné avec sa terrible passion.

La poésie pastorale a cessé d'exister; ce serait aujourd'hui la plus étrange mystification. Allez donc chanter les bergers et les bois, la puissance des grands bœufs, sous le règne des machines à vapeur et des chemins de fer, des marmites autoclaves et des cannes à fauteuil? depuis l'antiquité, tout a changé, la nature physique et la nature morale. Les bergers de *Théocrite* et de *Virgile* qui n'étaient pas vrais, étaient au moins vraisemblables, et la poésie se contenta du vraisemblable, à défaut du vrai. Mais les Bergers de l'opéra étant aussi peu vraisemblables que peu vrais, désespèrent nécessairement toute poésie. La poésie aura aussi peur des bergers de l'opéra que des héros de notre histoire contemporaine; ils sont aussi exagérés les uns que les autres. Et puis, que voulez-vous qu'elle fasse sous le règne des machines? Il n'y a plus d'orage à craindre avec les paratonnerres, plus d'inondations, plus de sécheresses possibles avec les canaux, plus de mauvais vin avec le *Manuel du Vigneron*.

Mais de plus, le poète, n'oserait pas être poète aujourd'hui. C'est que pour chanter à l'air libre et pur, il faut se savoir soutenu par les regards de la foule attentive, car nous l'avons dit: la foule a trop vu de choses pour en entendre; elle a composé de trop merveilleux poèmes pour s'occuper d'autres poèmes que des siens: c'est un si grand homme, la foule! Virgile a bien pu dédier son poème à Auguste, mais à ce tyran d'un nouveau genre, la foule, quel poème dédier? A ce maître souverain, qui sait tout, qui est à la fois esclave et maître, vaincu et vainqueur, enfant et vieillard, ignoble sublime, routinier révolutionnaire, quel poème dédier? Puisque décidément la poésie nous manque, nous sommes tombés, ou nous nous sommes élevés, comme on voudra, au conte fantastique c'est-à-dire au conte avec poésie; ou un mot, au conte fantastique, au conte d'Hoffman.

Le conte fantastique ne s'accommode ni des amours frivoles et indécentes, ni des séductions poussées à bout, ni du scepticisme moqueur de ces héros de ruelle qui vont tout droit à leur but charnel sans s'arrêter. Il est trop sage et trop censé le conte fantastique, il consent bien, il est vrai, et c'est une de ses grandes joies, à étudier toutes les nuances de la vie domestique; mais il n'en veut qu'aux nuances délicates et fines; il n'en veut qu'aux broderies imperceptibles, il n'en veut qu'aux émotions douces et tendres, aux passions profondes, aux emportemens chastes et vierges! Il n'est jamais assez ivre pour porter seulement un regard indiscret sur les fantômes de sa création. En plein cabaret, quand les jolies filles de son cerveau viennent s'asseoir à sa table vineuse, et qu'il les voit toutes aux bras nus, aux cheveux flottans, aux sourires de sirènes, il respecte ces jolies filles, comme on respecte ses sœurs. On peut le mettre aux mains de la mère de famille, aux mains de ses enfans sans que les enfants ni la mère aient à rougir. Il a agrandi l'art; il est devenu le seul art possible, il sera toujours le seul vrai, le seul inépuisable.

J. J.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN CE JOUR.

Par J. A. Beard, à 10 heures, au no. 58, rue de la Commune—Un assortiment de bottes, souliers, chapeaux, habillemens, marchandises sèches, &c.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, au no. 31, rue du Canal—Groceries.

Par H. J. Domingon, à 4 heures et demie, au magasin no. 80, rue Bienville—500 jambons de Westphalie.

Décédée hier matin, à 1 heure, Madame Olympe Philips, fille de feu le col. A. A. Suarez, âgée de 18 ... Son corps sera exposé chez son oncle M. O. Bineau rue Ste. Anne, entre les rues Royale et Bourbon; l'enterrement aura lieu ce matin à 8 heures et demie. Les amis et connaissances de sa famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Les ventes de tabac se sont élevées samedi et hier, à environ 314 boucauts en qualité inférieure, dont les prix n'ont pas transpiré. Hier on offrait de la farine fraîche sur la levée à $6 50; mais faute d'acheteurs elle a été mise en magasin, nous cotons le marché très calme, mais les détenteurs paraissent fermes. Les arrivages dans ces cinq derniers jours ont été de 800 barils. Un lot de lard de qualité inférieure a été vendu à l'encan hier à 8½ cents pour jambons et 8 cents pour épaules. Il y avait environ 800 livres dans toute la partie. Le maïs hausse; on demande 55 et 60 cents; nous ne connaissons aucune vente.

DERNIERES		DATES.	
New-York	jt. 20	Liverpool	ju. 14
Boston	jt. 19	Londres	jn 14
Philadelphie	jt. 21	Havre	jn 13
Washington	jt. 21	Paris	jn. 13
Baltimore	jt. 21	Bordeaux	jn 8
Charleston	jt. 24	Madrid	... 17
Vera-Cruz	jn 3	Cadix	... 20
Tampico	jn. 6	Havane	jt. 17
Mexico	jt. 3	Houston	jt. 11

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Aucuns batimens d'expédié.

ARRIVES.
Bateau de remorque Grampus, Clark, de la Passe S O. ayant mis en mer le navire Orient, bricks Northerner, R. Groning et la goel. Mex. Ventura—il a amené dans le port les goels. Eclipse et Wallcott. Laissé la barre le 26 du courant, à 6 heures p. m. Aucuns batimens en vue.
Goel. Eclipse, Delvaille, de Vera Cruz.
Goel. Wallcott, Hintz, du Bayou Bœuf.
Goel. Exit, Ellis, de Pensacola.
Navire à vapeur Columbia, Windle, en 32 heures de Galveston.
Steamer Marmion, Stanley, de Louisville, chargé de produits.

MEMORANDA.
New York, 20 juillet—Arrivés, navire Vicksburg, Bunker; Nouvelle Orléans; goel. Fox, Burrows, do.
Boston, 18 juillet—Expédié, navire Cherokee, Parkinson, N. O.
Philadelphie, 19 juillet—Expédié, navire Archer, Marston, N. O.
20 juillet—Arrivé, navire Constellation, Houdlett, N. O.
Baltimore, 19—Arrivé, brick Grecian, Lemont, N. O.

Navire à vapeur Columbia, est arrivé à la barre S. O. dans l'après midi du 28 courant, mais n'a pu entrer dans la rivière vu qu'il n'y avait pas de lumière dans le phare, rapporte la goel. de guerre texienne San Jacinto en dehors de la barre, et les goels. Louisiana et Harriet en dedans de la Passe S. O.

AVIS.—Le navire OHIO, capitaine Gallaher, de Philadelphie, est maintenant en déchargement au dessous du Marché à la Viande. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises, vû que le batiment ne sera point responsable des avaries ou de la perte des marchandises.
30jt N. F. COMLY & Co, 97, Camp.

Les consignataires de marchandises par le navire Ohio, de Philadelphie, marquées J. Bm. W. Armstrong, A. Childs & co, aux soins de L. Cary et W. J. Oliver, sont priés de faire connaître le lieu de leurs demeures au commis de déchargement.
30jt N. F. COMLY & Co, 97, Camp.

Le brick CHARLES EDMONSTONE, de la Havane est en déchargement, en face des magasins rouges. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises.
RICKER & HADLEY. 27jt

EN débarquement du navire Marengo du Havre et à vendre par B. Lacoste, rue Royale, no. 103, fromage de gruyère, pâte grasse et tête de mort, sardines à l'huile par demi boîte, du véritable Cette.
De plus un assortiment de marchandises sèches, tel que bretelles fines en gomme, et en coton, crêpe noir et blanc, écharpes, mantilles et mantelets, gans longs et courts à filet pour femmes et pour enfans, jaconas noir et couleurs boutons de nacre, peigne à retaper à neuf et à papillotes, chaussons de fil écru et en coton blanc, [illegible] capotes cancelée première qualité, bas [illegible] et coton noirs, blancs et gris pour femme et enfant, [illegible] et crépon 4-4, 5-4 et 4-4, rubans à [illegible] et parfumerie de toute espèce.
Toujours en magasin un assortiment de vin en barriques demi-barriques et en caisses des crûs et après, Chateau-Lafitte, [illegible], Chateau haut Brion, St. Julien medoc, [illegible] haut Sauterne, [illegible]

EAU POUR LES DENTS—[illegible]
Aussi:—Un nouvel envoi de magnésie [illegible] et magnésie calcinée de Henry, [illegible] gros ou en détail par DAVID FELT,
30j N. Y. Stationers Hall, 24 Chartres.

MEUBLES de différentes grandeurs, vin de Hock—360 caisses Johannisberg, [illegible]—150 caisses en débarquement du navire McLellan; Eau de Cologne—3 caisses importées récemment; Verres—800 boîtes verres de Liverpool, ayant droit au drawback, à vendre par F. C. GEORGEN & Co,
30 jt 26, rue de Chartres.

BLANC DE PLOMB—500 barils blanc de plomb No. 1 et 2, de 25 livres chaque; 100 do. de 1 à 500 livres; 25 barriques huile de lin, en débarquement des navires Roscoe et Ohio, et à vendre par
30 jt J. B. FIELD & Co. 43, Bienville.

BOUTONS—1000 grosses boutons [illegible] mexicain, récemment reçus par le [illegible] et à vendre par
30j POLLARD & GREEN, 99 Chartres.

PLUMES ET CANIFS—Un envoi de beaux canifs et de plumes reçu par le navire Mississipi, à vendre par POLLARD & GREEN,
30j 99 Chartres.

KERSEYS DE NEGRE—5 caisses, article supérieur, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL.
30 jt 28, Vieille Levée.

LARD ET PORC—50 boucauts lard du Kentucky et 60 barils porc commun, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
30 jt 28, Vieille Levée.

INDIGO—32 surons indigo de Carraccas, en débarquement et à vendre par J. B. FIELD,
30 juil 43, Bienville.

AIGUILLES—300,000 de la marque de R. Hemming & Sons, qualité supérieure, à vendre par
30j POLLARD & GREEN, 99 Chartres.

GENIEVRE—30 pipes genièvre de Hollande de qualité supérieure, à vendre par
30j J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

EAU DE VIE—30 quart barriques eau de vie française, en magasin et à vendre par
30j J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

CIMENT Hydraulique—200 barils à vendre à bas prix par J. A. BARELLI & co.
30j 61, rue de la Commune.

CIGARES—50,000 cigares de différentes marques, à vendre par
30j J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

COTON blanc 6-4, 4-4 et 3-4; do. écrue 4-4 et 3-4 à vendre par BAJOLIERE & MACARTY.
30j 36, rue Bourbon.

BŒUF—91 demi barils bœuf mess et 4 do. prime à vendre par ADAMS & HARTWELL,
30j 36 Poydras.

VINAIGRE—20 demi pipes vinaigre de vin blanc à vendre par ADAMS & HARTWELL,
30j 36, rue Poydras.

MAIS—3000 boisseaux, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
30 jt 28, Vieille Levée.

FRUITS confits—50 caisses assorties, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
30 jt 28, Vieille Levée.

A VENDRE—37 balles sacs, reçu et à vendre par
30jt N. F. COMLY & Co, 97, Camp.

NOIX POCANS—20 barils reçus et à vendre par
30j J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

TRAITES sur Boston, à vendre par
30j JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

BLANC DE BALEINE—75 boîtes à vendre par
30j COIT & co. 90 rue de la Douane.

PORC—400 barils porc mess et prime, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36 Poydras.

SUCRE—13 boucauts sur la Levée à vendre par
29 jt J. MATERRE, 8 St. Louis.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE ORLEANS—Nlle. Orléans, 30 juillet 1839.—Cette banque tire sur Londres et Paris.
30j G. O. HALL, caissier.

PLUMES d'acier—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Mississipi un grand assortiment de plumes d'acier de différentes qualités—Aussi: un assortiment d'encre, encriers, boîtes à pain à cacheter, etc. qu'ils offrent en vente.
DAVID FELT & Co, 24 Chartres,
29 jt N. Y. Stationer Hall.

TOILE d'Emballage et rouleaux de corde—350 pièces de toile d'emballage du Kentucky; 44 pouces de large; 400 rouleaux cordes du Missouri, petite grosseur; à vendre par
29jt BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

FARINE DE KILN SECHE—600 barils super. fine, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
29 jt 63, rue Gravier.

FARINE DE MAIS—150 barils farine de maïs en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
29 juil 63, rue Gravier.

BŒUF MESS ET PRIME—30 demi barils mess et 45 do do prime, mis expressément pour l'usage des familles, à l'inspection de Rosant, et à vendre par
29jt BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

SIROP DE LIMON—90 caisses Sirop de Limon en débarquement du navire Mississipi, de New-York, à vendre par J. B. BAILEY,
29 juillet 14, rue Bienville.

CUIR de Russie—Reçu par le navire Mississipi un grand assortiment de cuir de Russie, à vendre à bas prix pour du comptant par
29 jt DAVID FELT & Co. 24 Chartres.

HUILE, VITRIOL, &c.—Reçu de la compagnie des chimistes de Richmond, assortiment de leur manufactures, à vendre par JARVIS & ANDREWS
29jt Encoig. Tchoupitoulas et commune.

BLANC DE PLOMB—40 barillets pure, No. 1 et 2, de Philadelphie, en débarquement du navire Ohio, et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
29jt Encoig. Tchoupitoulas et Commune.

TABAC DU MISSOURI—45 boucauts première, 8 do seconde et 38 do croisé, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
29 jt 63, Gravier.

BANQUE DE CARROLLTON.
AVIS—Traites sur Paris, à vendre par
29 jt JOHN NICHOLSON, caissier.

GRAISSE EN FEUILLE—600 barillets graisse en feuille, à vendre par G. DORSEY,
29 jt 44, Nouvelle-Levée.

BEURRE—60 barillets beurre de Goshen et de l'Ouest, en magasin et à vendre par
G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

CAFE—40 sacs café vert de la Havane, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
29 jt 44, Nouvelle-Levée.

TABAC EN TIGE—30 boucauts, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
29 jt 63, Gravier.

LARD—Consistant en jambons, plats-côtes et épaules de Cincinnati, en magasin et à vendre par
29jt BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

EAU-DE-VIE—30 barils vieille eau de vie de pêche de la Virginie, en débarquement et à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville. 29jt

HARENGS—50 barils harengs du Potomac, pris cette année, maintenant en débarquement et à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville. 29jt

PLATRE DE PARIS—100 barils Plâtre de Paris calciné, maintenant en débarquement et à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville 29jt

PRESSES à copier—Reçu par le navire Mississipi et à vendre par DAVID FELT & Co.
29 jt 24, Chartres, N. Y. Stationers Hall.

SEL—1500 sacs sel gros et fin de Liverpool, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs par
29 jt ALEX PARK, 85 Commune.

MELASSE—47 barils melasse sur la Levée en bonne condition à vendre par
29jt J. MATERRE, 8 St. Louis.

CIMENT—Ciment romain et hydraulique, à vendre en lots convenables aux acheteurs par
29jt G. BEDFORD, 22 Bienville.

FARINE—1000 barils farine fraîche, à vendre par
29 jt G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

HARICOTS—50 barils haricots blancs [illegible] et 50 barriques pilote nouveau de Paris, en débarquement du navire Mississipi, en face du marché aux legumes et à vendre à l'encoignure des rues Saint Charles et Commune, hôtel de la Bourse, par
27 jt E. UNDERHILL.

EAU DE COLOGNE d'Allemagne—La véritable eau de Cologne de la fabrique de Farina, supérieure à toutes les autres manufactures pour sa durée et son parfum, à vendre en gros et en détail par
27 jt HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

H. BEACH & Co. offrent en vente, en débarquement du navire Powhattan, trois belles barrouches pour un cheval; de pour un ou deux chevaux, gigs, stanhopes doubles, &c. 27jt

MOUSSELINES et Jaconats pour le marché mexicain, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
27 juil 50, rue Bienville.

EAU DE SELTZ en paniers de 25 jarres, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
27 juil 50, rue Bienville.

COTONNADE de Lowell, &c.—5 balles cotonnade de 4-4; 5 do. à raie de Lowell; 14 do. de 4-4 et 3-4, 10 do. linseys, en débarquement et à vendre par
27j ISAAC BRIDGE & co. 134 Magasins.

BRODEQUINS, bottes &c.—12 caisses contenant un assortiment complet des articles ci-dessus, à vendre par
27j ISAAC BRIDGE & co. 134 Magasins.

TOILE A DRAPS—10 balles toile écrue de 4-4; 5 caisses do blanchie de 5-4; 10 do. drill bleu pour le marché mexicain, en débarquement et à vendre par
27j ISAAC BRIDGE & co, 134 rue des Magasins.

JEANS—12 caisses contenant jeans mixte en débarquement et à vendre
27j ISAAC BRIDGE & co. 134 Magasins

TAPIS en toile et tapis de différentes qualités et patrons, à vendre par
27 jt S. HEATH & Co, 95, Camp.

COUVERTURES de trois points, serviettes et linge de table, à vendre par
27 jt S. HEATH & Co, 95 Camp.

SEL—1200 sacs sel gros et fin, de Liverpool, à vendre en quantités convenables aux acheteurs, s'adresser à ALEX. PARK,
26jt 85, rue de la Commune.

TABAC et CIGARES de la Havane—17 balles Tabac vuelta de Abajo; 200,000 cigares supérieure, regalias, etc, à vendre par
26jt J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

BISCUIT DE PILOTE—100 barils en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
26j 28, Vieille Levée.

BOIS DE CYPRE—35,000 pieds bois de cypre d'un pouce et demi; 8000 do. planches embouffetées et blanchies à vendre par
26j GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

BOTTES, Souliers et Brodequins—80 caisses en débarquement du navire Charleston, à vendre par R. G. HOBBS,
26 jt 12, rue de la Douane.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—100 balles grosse toile à draps de 4-4, écrue; 10 do, imprimés pour deuil; 10 balles drills bleu, 50 balles duck du nord, à vendre par
26 jt ROBT H. WHITE, 40 Poydras.

COTONNADE de Lowell—30 balles cotonnade de 7/8, unie et à côte, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
26jt 134, rue des Magasins.

TOILE A DRAPS—40 balles grosse toile de 30 pouces de largeur, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
26jt 134, rue des Magasins.

TOILE à Draps de Russie—36 balles de qualité supérieure, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.,
26jt 134, rue des Magasins.

SAVON, huile—1000 boîtes savon no. 1; 5000 gallons huile de spermacéti; 20 barils huile de tanneurs, à vendre par ROBT. H. WHITE,
26 jt 40, Poydras.

BLANC DE PLOMB de la manufacture de J & R. Roberts & co, No. 2, en débarquement et à vendre par J D DENEGRE,
26jt 16, Douane.

TOILE de Russie—400 pièces ravens duck léger; 130 do do [illegible], R. N. W. 50 do impérial, 30 do toile à voile, à vendre par
26jt ROBT. H. WHITE & Co. 40 Poydras

SAVON—450 boîtes différentes marques; 100 demi boîtes no. 1, et 275 [illegible] en débarquement et à vendre par DAVIS & HOBART,
26 jt 18, Douane.

TOILE A DRAPS—25 balles toile de 27 pouces; 10 do toile écrue, en débarquement du navire Charleston, à vendre par
26jt WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

CHANDELLE—250 boîtes en débarquement du navire Charleston, à vendre par
26 jt WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

[illegible]—80,000 cigares de qualité supérieure [illegible] à vendre par
26jt W. F. VIGERS & Co. 30, Bienville.

[illegible]—30 barillets en débarquement [illegible]
ROBT H. WHITE, 40 Poydras.

CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE—200 barils en débarquement et à vendre par
G. BEDFORD, 22, Bienville.

[illegible] à vendre par [illegible] A. ST. GEORGES.

[illegible] RECOMPENSE—Pour l'arrestation de la négresse ELIZABETH et sa enfant [illegible] grandeur moyenne, très mince, figure [illegible] elle ne parle que l'anglais. Elle est habituée à travailler dans le faubourg Sainte-Marie.
La récompense sera donnée par ADAM LESCHE, habitation Octave Labranche, paroisse St-Charles.
Nlle-Orléans, le 29 Juillet 1839. 29jt—2

ARTICLES DE BORDEAUX.
100 barriques vin de qualités supérieures des marques Léoville, Larose, Margaux et Haut Palence.
200 barriques vin ordinaire.
300 caisses vin Haut Brion, La Mission, Cin. Ce véritable 1837.
100 caisses vin de Château Latour.
100 do do Gruau Larose en bouteille et demi bout.
10 do do extra, Chateau Lafitte véritable.
1000 do do ordinaire, St. Julien, St. Estèphe, etc.
50 tierçons vin blanc supérieur, Sauterne.
100 caisses vin blanc do en bout. et ½ bout.
300 do do ordinaire.
50 barils vinaigre de 25 à 28 gallons.
30 do do de 15 do.
50 caisses de très supérieur.
50 demi pipes eau-de-vie fine, pure, des marques de Dassaut et J. J. Dupuy.
25 do Champagne, Castillon et Maglory, 2eme preuve.
50 quarts do do très supérieur.
50 barils de 20 gallons chaque do do.
300 caisses fruits à l'eau-de-vie.
De récente importation et la plus grande partie ayant droit au Drawback.
CARRIERE DARAN & Co.
25jt 11 et 15, rue St. Louis.

PARTI en marronnage depuis le 10 de ce mois, le nègre MARTIN, bien connu dans toutes les presses et les magasins d'entrepôt à tabac, pour avoir l'habitude d'y travailler. Martin est âgé d'environ 28 à 30 ans, parlant l'anglais et le français, taille d'environ 4 1-2 à 5 pieds, fluet. Une récompense de $50 sera donnée s'il est pris hors de l'état ou $25 seulement, si c'est dans la ville ou le voisinage.
VICTOR DAVID. 27 jt—4

INDIGO, fromage et Beurre de Goshen, en débarquement du navire Powhattan, de New York.
20 surons indigo,
20 barils de beurre de première qualité,
20 caisses de fromage do., à vendre par
27j CARRIERE, DARAN & co, 11 & 15 St Louis

Nouvel arrangement pour le 1er. août 1839.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NLLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.
Arrangement de l'été pour les jours de la semaine.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*	
Char à cheval à 4 h.	A M	Char à cheval à 5 h.	A. M.
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P.M.
"	2 " P M	"	3½ " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7½ " "
"	8 " "	"	9 " "

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 9 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.
Après 10 heures du soir, et jusqu'à minuit on peut obtenir un char à cheval, en payant cinq piastres pour le voyage; mais après minuit on aura à payer $10.
Les personnes qui partiront par la locomotive, devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partait auparavant à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des
PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et courant chaque heure. A 8 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.
Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.
27 jt JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

LES soussignés ont dernièrement reçu un assortiment complet de marchandises sèches propres au marché mexicain: Impériales de 4/4; imprimés de 7/8 et 9/8 mousselines imprimées, velvétons, satins de couleur; de blanc, cambrics et jaconas; drap, crêpes, mouchoirs &c. qu'ils offrent à vendre à des conditions libérales
SCHMIDT, WERNER,
25j 89 Bienville.

BARRES DE FER, tôle et cercles en fer.—En débarquement du navire Riga, de Liverpool—1080 barres de fer, rondes, carrées et plates; 1000 paquets cercles de fer 3¼; 75 paquets tôle de fer de 14 à 25 à vendre à des conditions libérales, s'adresser sur la Levée. Pour les conditions, s'adresser à
PRIESTLEY & BEIN.

CIGARES DE LA HAVANE—250,000 cigares de différente qualité, regalias, imperial, caffones et diverses autres marques, en débarquement de la barque Clarion, à vendre par J. M. CABALLERO,
25 jt 80, rue St-Louis.

200 DOUZAINES Oignons d'Angers, reçu par le dernier voyage du Zampa et à vendre par CARRIERE DARAN & Co.
25jt 11 et 15, rue St. Louis.

TOILE A DRAPS—12 caisses toile à draps pour le marché mexicain, en débarquement du navire Mississipi, à vendre par
25jt GODFREY, LAWRIE & SMALL.

HUILE D'OLIVE EN BARRIQUES—25 barriques huile d'olive, bonne à manger et de première qualité pour l'entretien des machines, à vendre par CARRIERE, DARAN & Co,
25 jt 11, 13 et 15, rue St. Louis.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—250 pièces de toile; 250 rouleaux de corde; 25 ballots de ficelle, en magasin et à vendre par CARRIERE, DARAN & Co,
25 jt 11, 13 et 15, rue St. Louis.

BEURRE DE GOSHEN—14 barillets beurre frais, en débarquement du navire Mississipi, à vendre par DAVIS & HOBART,
25 jt 18, Douane.

BALANCES PATENTEES—Un assortiment de balances patentées de Mr. Pond & Co., en magasin et à vendre par
25 jt DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HUILE DE PALMA CHRISTI—9 barils en débarquement et 4 barils du No 2, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
25 jul Enc. Commune et Tchoupitoulas.

PLATRE DE PARIS—100 barils en débarquement du navire Mississipi, à vendre par
25 jt G. BEDFORD, 22, Bienville.

BOTTES ET BRODEQUINS—Un envoi en débarquement et à vendre par
25 jt DAVIS & HOBART, 18, Douane.

CIGARES—150,000 cigares de la Havane de différentes qualités et marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO.

ALCOHOL—10 barils et 10 do esprit de térébenthine, en magasin et à vendre par
24jt J. B. PREVOST, 39, Camp.

BOIS de Cypre et pour planchers—20,000 pieds planches de Cypre d'un 1/2 pouce; 10,000 pieds bois à plancher, blanchi et embouffeté, à vendre par GEORGE BEDFORD,
23 juillet 22, rue Bienville.

TOILE A DRAPS—190 balles toile à draps de 4/4 des manufactures Jackson, Great-Falls, New-Market et autres, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
23jt 134, rue des Magasins.

CIGARES—400,000 cigares de la Havane, de différentes qualités et marques, tels que: Regalias, Caffones, Trabucos, etc, en magasin et à vendre à bas prix par J. M. CABALLERO,
23jt 80, rue St. Louis.

BRODEQUINS, Bottes, &c.—300 caisses contenant un assortiment de brodequins, bottes, souliers et escarpins, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
23jt 134, rue des Magasins.

CAFE—94 sacs Café vert prime de la Havane, en débarquement du brick Audubon, à vendre par W. F. VIGERS & Co.
23jt 30, rue Bienville.

TRAITES sur la Havane à courte vue, en sommes à la convenance des acheteurs à vendre par J. ROBERT & Co.
23jt 47, Bienville.

CIGARES—261,500 cigares de la Havane en débarquement du brick Audubon, à vendre par J. M. CABALLERO,
23 jt 80, rue Saint Louis.

HARDES—175 caisses comprenant un assortiment général de hardes pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
23jt 134, rue des Magasins.

CAFE de la Havane, Sucre et Mélasse, en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co.
23jt 26, rue Bienville.

HUILE DE VITRIOLE constamment en main et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
23 jt Enc. Commune & Tchoupitoulas.

CHAISES—Un envoi de chaises en fond de canne et peinturées en noir, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
23 jt 91, Commune.

CHAMPAGNE—100 paniers champagne de marque choisie à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
23 jt 91, Commune.

HARDES D'ETE—Un envoi d'habillement bons pour la saison à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
23 jt 91, Commune.

TOILE et corde d'emballage—500 pièces toile du Kentucky, et 100 rouleaux corde à vendre par SAMUEL BELL,
23 jt 69, Magasins.

BEURRE FRAIS—40 barillets beurre supérieur des Illinois, en débarquement du steamer Formosa, à vendre par
23j MUNFORD PERKS, enc. Poyd. et Tchoup

POIL pour plâtre en boucauts et barils, à vendre par JAS. D. DENEGRE,
23 jt 16, Douane.

SAVON—200 boîtes à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
23 jt 91, Commune.

TROIS CAISSES mouchoirs de soie noire à vendre par
23j WHITRIDGE & co. 76 rue Magasins.

HUILE DE BALEINE—1000 gallons à vendre par
23j WHITRIDGE & co. 76 Magasins.

TOILE A DRAPS—[illegible] FROST, [illegible] 9 rue de la Douane.

[illegible] mess et prime, [illegible] BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

WHISKEY de Monongahela [illegible] BOGERT & HAWTHORN.

LARD—30 barriques, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

JAMBONS [illegible] BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier.

FARINE de maïs—[illegible] à vendre par BOGERT & HAWTHORN.

[illegible] BOGERT & HAWTHORN.

[illegible] HAGEDORN & CRAMER, 50 [illegible]

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp. Capital $300,000.
Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes.
E. L. TRACY, secrétaire. 26j

ESCLAVES DE PRIX A VENDRE.—Mme. A. J. Atocha, étant sur le point de quitter le pays, offre à vendre à l'amiable les esclaves ci-dessous:
Virginie, quarteronne créole, âgée d'environ 19 ans, bon sujet, fidèle, excellente coiffeuse, bonne couturière, bonne gardienne d'enfants, domestique de maison, &c.
Betsy, mulâtresse créole, âgée d'environ 26 ans, excellente blanchisseuse de fin et de ménage, fine repasseuse et trayeuse, coiffeuse, cuisinière, domestique de maison, excellente femme de chambre, bonne garde-malade, gardienne d'enfants, bonne couturière et propre à tout les travaux d'une maison, bon sujet, très fidèle, avec sa fille Hélène, âgée de 2 ans.
Mary, négresse, âgée d'environ 24 ans, excellente cuisinière, un peu pâtissière, très bonne blanchisseuse et repasseuse de ménage, bon sujet, très fidèle, avec son fils Eugène, âgé d'environ 18 mois.
Pour les prix et conditions, s'adresser à Mme. A. J. Atocha, rue Toulouse, au-dessus du magasin de MM Cucullu, Lapeyre & Cie.
Si les esclaves annoncés ci-dessus, ne sont pas vendus à l'amiable, ils seront offerts en vente publique, mardi 6 août prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, par le ministère de Mr. J. B. Blanche, encanteur.
26juillet—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans—Mercredi, le 24 juillet 1839—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No. 1013—Robert Wilson, maintenant détenu contre ses créanciers et les créanciers de Wilson & Harris.—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés, selon la loi, de se présenter au cours samedi, le 17me jour du mois d'août prochain, à 10 heures a. m., afin de déduire les raisons pour lesquelles le pétitionnaire ne jouirait pas du bénéfice des lois passées pour le soulagement des débiteurs insolvables détenus; et que D. J. Caldwell soit nommé pour représenter les créanciers absens.
Par ordre de la Cour
26 jt—8, 3po ED. GARDERE, greffier.

AVIS.—Détenu à la Paroisse de St-Jean-Baptiste, un nègre anglais, nommé BEN, paraissant âgé de 22 ans, grand et mince, disant appartenir à Mr. Pierret [illegible] Bayou de Lafourche. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
St-Jean-Baptiste, 5 Juillet 1839.
26 jt A. LUMINAIS, Shérif.

EN débarquement du navire Mississipi et à vendre par les consignés.
Mousseline et jaconats noirs,
Mousseline suisse et jaconnat,
Mousseline à moustiquaire et à doublure,
Mousselinette et percale brochée et unie,
Batiste d'Ecosse,
Batiste et linon de fil,
Perkale en couleur,
Coton blanc de divers prix do à draps;
Toile d'Irlande par pièces et ½ pièces,
Bombazette et bombazine noire assorties.
Flanelle blanche et rouge,
Bas d'Italie pour robes,
Crêpe noir et blanc,
Gants de soie noirs pour hommes et pour femmes,
do do écrue et blanc,
Bas de soie noire et blancs, unis et à côtes,
Bas de femmes anglais et allemands,
Bas d'enfans de tous les numéros,
½ bas de fil et coton écru et blanc,
Mouchoirs pour deuil et châles hernani,
Mouchoirs batiste avec et sans ourlets,
Cravates de soie et mouchoirs noirs,
Rubans noirs,
Bretelles de tous les prix,
Boutons de nacre et d'os,
Soie à coudre pour tailleurs (par livre) coton à coudre et cordonnet,
Toile et taffetas Céré, et quantité d'autres articles qu'ils offrent à vendre à bas prix.
E. LEFEBVRE & Frère.
26 jt Enc. Chartres et Conti.

NOURRICE à louer—Une nourrice en bonne santé avec son enfant peut être obtenue en s'adressant au no. 43, rue Bienville. 25 jt—3

CHAPEAUX DE PANAMA.—Les soussignés viennent de recevoir directement un choix de très jolis Chapeaux de Panama, fins et superfins, tout ce qu'il y a de plus beaux sur le marché; ils ont aussi en magasin, dernièrement reçu, un bel assortiment de:
Chapeaux en feutre noir.
do do gris bleu.
do do blanc.
do do noir pour enfant.
do do gris bleu pour enfant.
do do blanc do.
Chapeaux de soie français.
do do américain.
do do français pour enfant.
do do américain do
Ils offrent le tout en gros et en détail, à des prix toujours très modérés.
M. BLASCO & Co.,
Rue de Chartres, No. 69, entre Bienville et Conti.
25 juillet

AVIS—Les consignataires de 16 paquets de marchandises marqués W. J. O. et d'un paquet marqué Miller & Kath, reçu par le navire Romeo de Philadelphie, sont requis de faire connaitre le lieu de leurs demeures à N. F. COMLY & Co,
25 jt 97, Camp.

DEMANDE D'EMPLOI.—Un instituteur, ayant été employé depuis plusieurs années dans quelques familles respectables à la côte, désirerait retrouver le même emploi.
Il enseigne la langue française, la langue anglaise et la langue latine; la géographie, l'histoire et l'arithmétique pratique et démonstrative.
Il donne aussi des leçons de musique et de danse.
Il donnera les recommandations les plus satisfaisantes, des familles où il a été employé.
S'adresser chez Monsieur Brugier, rue Saint-Louis. No. 16. 25 jt

A VENDRE ou à louer—Une habitation située à Gentilly, à environ une lieue et demie de la ville, mesurant 6 arpents de face au chemin de Gentilly sur 40 arpents de profondeur, où existe sur la dite habitation une maison de maître presque neuve, et très agréable par sa construction, cabanes à nègres, écuries, poulaillers etc.—Une partie se compose de plantes très rares et de fleurs très agréables à la vue. Le propriétaire se reserve la récolte de maïs de cette année si il loue la propriété, autrement il en ferait un abandon en la vendant. Pour les renseignements, s'adresser à S. SALAUN,
Chemin du Bayou ou à la Bourse.
N. B. Plusieurs maisons à vendre dans le faubourg Tremé 25 jt—3

MAGASIN DE GROCERIES A VENDRE.
LES soussignés voulant se retirer du négoce qu'ils font maintenant, offrent en vente, L'ETABLISSEMENT DE GROCERIES DE FAMILLE, bien connu, situé à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, ci-devant dirigé par Mme. Veuve Dupart. Le fond de marchandises est complet et la situation du magasin est une des meilleures de la ville. Le patronage [illegible] régulier et l'établissement offre une belle chance à celui qui désirerait entrer dans cette branche d'affaires. Pour les conditions, s'adresser à MME. VEUVE MIOTON, au magasin, ou à A. DUBALAN,
25 jt—8 à la Banque d'Orléans.

MARCHANDISES POUR LE MARCHE MEXICAIN, en débarquement du navire Mississipi et en magasin, à vendre à des conditions libérales.
46 caisses toile à draps blanchie de 4-4;
25 balles do écrue (Indian Head);
15 caisses imprimés bleu,
10 caisses mouchoirs de Ponge cramoisi;
2 do do de cotons assortis,
3 do do de imprimés,
4 do do Barège,
4 do de 30 dans une pièce do,
5 do de Chapeaux des Indes;
5 balles do écrue do;
8 do de soie à coudre de couleur;
5 do de [illegible] assortie;
10 do de mousseline à carreaux et à raies;
4 do de boutons à chemises en perles;
10 do de toile superfine d'Irlande en 1-2 pièces;
5 do de bas de coton blancs superfins.
Et une grande variété de bas de coton et de soie.
GOODMAN, LEVY & Co,
25jt—1e 58, rue de Chartres.

EN débarquement du Genl. Foy de Bordeaux et à vendre par les consignés,
200 barriques vin rouge,
100 demi do do
500 caisses do do
20 quarts } Eau de vie superfine pure champagne,
10 barils } très-vieille.
90 caisses de 12 et de 6 bouteilles vin rouge, chateau-Lafitte, Léoville et Margaux, très vieux, qualité supérieure bouteilles de grandes dimensions bouchées en verre.
20 caisses de 6 bouteilles vin blanc, vrai Sauterne 1825.
10 balles bouchons.
5 caisses verreries françaises assorties de 4, 5 et 6.
12 do papier florette, medio-florette, à lettre et papier vélin.
5 malles chemises de coton, de couleur et blanches.
4 malles peaux de veau, de mouton, vertes et rouge et 100 paires avant pieds.
25 jt 70 Royale. HERBAULT Frères.

EN débarquement du Gén. Foy et à vendre par les consignés
5 malles chemises de coton en couleur et blanches;
4 do peaux de veau cirées, peaux de mouton vertes et rouges pour doublures et 100 paires avant pieds de bottes.
HERBAULT FRERES,
24 jt 70, rue Royale.

REÇU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.
Livres de Droit.
Pailley. Pothier.
Pardessus. Toullier.
de Médecine.
Manuel d'anatomie, de Phrénologie Méyé, dictionnaire de matières médicales, Payen, chimie industrielle.
Sciences et Arts.
Physique de Desprets et de Pouillet, cours d'agriculture par Raspail; do de construction par Sganzin; do de dessin industriel par Deville Thiry.
Plus: Un assortiment de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.
AUSSI: Un grand assortiment de livres élémentaires, et de livres de prières nouveaux. 23jt

GRAINES DE JARDINAGE, pour la saison, Garanties.
Graines d'oignons, choufleur et brocolis, chou hâtif pour l'automne, cabus d'hiver etc. à vendre chez LELIEVRE,
23jt enc. Royale et Ste-Anne.

$10 DE RECOMPENSE—Parti marron du Marché aux Légumes Ste-Marie, le jeune nègre JAMES, appartenant à E. Maugé, de Barataria. Il était marchand de légumes, âgé de 17 à 18 ans, taille de 5 pieds, 2 pouces, très mince, figure pleine et très noire, parlant français et anglais.
Ladite récompense sera donnée à quiconque le ramènera à Faucher, encanteur, passage de la bourse, où le logera dans une des geôles de cet Etat.
18jt—8 E. MAUGE,—Barataria.

CLASSE DE DESSIN—Tous les deux jours, Lundi, Mercredi, Vendredi, dirigée par Mr. A. C. JAUME, en l'institution du colonel Cuvellier.
Prix $5 par mois.
Mr. A. C. Jaume, informe respectueusement le public qu'il fait le portrait, vernit et restaure les tableaux et tout ce qui concerne son art.
Rue Bourgogne entre St Pierre et Toulouse.
22 juil—6

$100 DE RECOMPENSE.
[illegible] ci-dessus sera donnée pour l'arrestation [illegible] de la Nouvelle-Orléans, d'un [illegible] nommé LEWIS LEVY, qui s'est soustrait à la justice [illegible] New York à bord du navire Louisville [illegible] Lewis Levy est maintenant à Philadelphie [illegible] rue Walnut. [illegible] d'extradition de S.E. le gouverneur A. B. Roman aux autorités compétentes de New York, [illegible]
[illegible] H. J. DOMINGON.

[illegible] JARVIS & ANDREWS.

[illegible] S. B. MULLEN, 17, Poydras.

REÇU par le Général Foy, de Bordeaux, un joli assortiment de [illegible] à vendre depuis 6 1-4 [illegible] à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et Vieille Levée.
Nota.—L'entrepôt en sera toujours garni, et les prix ne varieront jamais.
A vendre aussi, Moutons Vermifuges pour enfants récemment reçus 23 jt

AUX marchands mexicains—A vendre à des conditions libérales un envoi de bijoux à la mode, bons pour le marché mexicain.
JOSEPH A BEARD, encanteur.
Et marchand à commission, 59 Commune. 22 jt

$25 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre NELSON, parti marron le 12 courant, de la plantation du soussigné, située à Chifonte, entre Madisonville et Covington. Nelson est âgé de quarante ans et de la taille d'environ cinq pieds. Il s'est enfui dans une pirogue, [illegible]
19 juil—7 J. LE BLANC.

A LOUER—Le magasin au dessous du bureau de la Compagnie de Navigation d'Orléans, en face du vieux bassin. La possession en sera donnée immédiatement, s'adresser à PETER CONREY, Jr.
20jt—1 s 47, rue de Chartres.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur AMI, coiffeur, rue Condé, No. 56, entre St-Philippe et Dumaine a l'honneur d'offrir ses services aux personnes qui pourraient avoir besoin d'ouvriers de tous états ou de domestiques des deux sexes.
Les ouvriers et domestiques sans emploi trouveront chez lui une destination en laissant chez lui l'adresse à laquelle il pourra les trouver. 23jt

NOUS avons appris que Monsieur Agnelo Marquis de las Hormazas, a vendu pour une somme considérable aux maisons Closman & Cie, à Bordeaux et de [illegible], les récoltes du grand vin de Château-Margaux, dont il est le seul propriétaire.
26jt—1d J. & L. GARNIER, rue Royale, No. 180.

BANQUE DE LA LOUISIANE.—Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1839—Le bureau des directeurs de cette institution a aujourd'hui déclaré un dividende de quatre pour cent, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux dans cette ville, lundi le 5 août ou après.
26jt—8s WM. E. LEVERICH, caissier.

$25 DE RECOMPENSE
Seront données pour l'arrestation de la négresse BETSEY ou MELACHO, de la taille d'environ 5 pieds et 4 pouces, parlant anglais et français, mince de corps et très noire, ayant une cicatrice au côté gauche [illegible] d'environ 22 ans.
SAMUEL STEWART,
25jt enc. [illegible] et Dauphine.

COMPAGNIE DU RAIL ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.
$25 DE RECOMPENSE.
SERONT données à la personne qui logera dans une des prisons de cette ville ou qui ramènera au moulin à scie de la compagnie, au bayou La Loutre, près du lac Borgne, le nègre ROBERT ou BOB, d'une assez bonne mine, très musculaire, de la taille d'environ cinq pieds et six pouces, âgé de 25 ans. Il est parti du moulin le 15 courant et a été vu depuis sur l'habitation de feu S. Cucullu.
WILLIAM FURST,
25 jt Secrétaire.

$20 DE RECOMPENSE—Parti marron le 1er. courant, de l'hôpital de la Marine, dans cette ville, le nègre nommé FREDERICK, âgé de 27 ans, de la taille d'environ 5 pieds 8 pouces, cuisinier, parlant [illegible] et probablement écrire. La récompense ci-dessus sera donnée pour sa mise en geole dans une des prisons de cet état. S'adresser à ALLEN, ASHER & Co,
Rue du Camp, ou au No. 73, rue Baronne.
13 jt—17 GEO. A. BOTTS.

AVIS.—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.
17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

ARTICLES DE MARSEILLES—1100 barriques vin des marques Bergasse, Bathfort, Grousset, J. B Legier &c.
100 barils vin imitation Porte;
100 do de Muscat;
500 caisses vin Muscat;
200 do de Liqueurs assorties;
25 do de fruits conservés au sirop;
500 paniers huile d'olive très fraîches et en grandes bouteilles, des marques Plagnol et Peneil;
100 caisses olives et anchois assorties;
10 balles amandes;
25 grandes jarres;
1000 paniers bouteilles françaises;
800000 bouchons (800 m);
Le tout reçu par les derniers arrivages et à vendre par CARRIERE, DARAN & Co,
25 jt 11, 13 et 15, rue St. Louis.

E. F. FREMAUX, libraire, marchand de papiers peints et de fournitures de bureaux, vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de livres français et de papiers peints.
Romans nouveaux et des meilleurs auteurs.
Livres Scientifiques, de droits, de médecine, [illegible]
Mélanges, Littérature, Mémoires et Voyages, &c. France-Pittoresque, Militaire et Maritime.
Voyage autour du monde dans les deux Amériques.
Œuvres complètes de V. Hugo, Delille, Montesquieu, Jouy, Bernardin de St-Pierre, Rabelais, Laharpe, Montaigne, Buffon, Racine, Fénélon, Alf. de Vigny, Molière, Alex. Dumas, G. Sand, Courrier, Voltaire, C. Delavigne, [illegible], Lesage, Marmontel, Mme de Staël, Lamartine, Balzac, Bernardin de St. Pierre, Corneille, Volney, Boileau, Lord Byron, Béranger, Rousseau, Florian, Mme Cottin, Cooper, Millet, Capt. Marryat, Bulwer, Barthélemy, [illegible], Walter Scott, Paul de Kock, Chateaubriand, Piron, 7 vols., Pigault-Lebrun, Molière, Parny, Lacretel et Gœthe. Tous ces ouvrages sont de Paris, nouvelles éditions, grands in 8o.
E. Jaime—Musée de la caricature, 2 vols.
Dictionnaire de Technologie, 6 vols.
Mme. A. Tastu.—Education Maternelle, 1 vol.
A. Martin—Suisse Pittoresque, 1 vol.
Dantan—Musée, 1 vol.
Legouvé—Mérite des Femmes, 1 vol.
Delatour—Language des Fleurs, 1 vol.
Thiers—Révolution Française.
[illegible] Relatifs à l'Histoire de France.
Balzac—Peau de Chagrin illustrée
Traduction du Prince Lebrun,—Jérusalem Délivrée, 1 vol.
Florian—Fables illustrées, 1 vol.
Lafontaine— do 1 vol
Chateaubriand—Congrès de Vérone, 2 vols.
Genie du Christianisme, 1 vol.
Atala et René, 1 vol.
Bossuet—Histoire Universelle, 1 vol
Florian—Don Quijote, 2 vols.
Balby—Géographie Abrégée, 2 vols.
Homère—L'Iliade et l'Odyssée, 1 vol.
Noël de la Place—Leçons de littérature, 1 vol
F. Soulié—Mémoires du Diable, 6 vols.
Homme de lettres, 3 vols.
Nathaniel, 2 vols.
Mel. Chevalier—Lettres sur l'Amérique, 2 vols
M. Raymond—Portefeuille noir, 2 vols.
Bonheur du Mariage, 2 vols.
Bocage et la Mansarde, 2 vols
Beaumont de Tocqueville—Système Pénitentiaire aux Etats-Unis, 1 vol.
St-Hilaire—Vie privée de Napoléon, 2 vols
Comtesse O... du C...—Mémoires de Talleyrand-Périgord.
Peuchet—Mémoires tirés des Archives de la Police.
Laquet—Histoire de Normandie, 2 vols.
[illegible] des anglo-saxons, 1 vol.
[illegible]—de Paris et des environs.
[illegible]—Histoire Parlementaire de la révolution Française, depuis 1789, jusqu'en 1815.
Anquetil— do de France.
Galois— do
Montgaillard— do
Millot— do
Ségur— do
" " de Napoléon.
Jules Lecomte—Histoire de la marine française, 5 v.
Mémoires de Constant, de Bourrienne, de la comtesse Merlin, sur la Restauration d'un médecin du Cardinal Dubois.
Marie ou l'esclavage aux Etats-Unis, 2 vols.
Langlois—Dictionnaire de géographie, 3 vols.
Dictionnaire de l'Académie Française, 2 vols in 4o.
" " Français, de Boiste, 1 vol.
" " de Napoléon Landais, 2 vols.
" " de Raymond, 2 vols.
Choix considérable de pièces de théatre, de registres français et américains.
Fournitures de bureaux, livres élémentaires pour enfans, cartons et papier pour le dessin et pour les écoliers.
Assortiment de papiers peints du prix de 25 cts. à $4 le rouleau; bordures imitations de $1 à $2 50, le rouleau; bordures veloutées de $2 50 à $6 50.
Vues pour tables et cafés, ciels de lits unis et rosaces, de différents fonds, papier écolier et pour emballage, carton de pâte pour relieurs et cartonniers.
E. F. FREMAUX,
Rue de Chartres, No. 147, sous l'Hôtel d'Orleans,
18jt—1er août entre Toulouse et St-Louis

LA société ci-devant existant en cette ville sous la raison de Henry & [illegible], est dissoute du 1er juillet, par consentement mutuel. La signature de la société sera employée pour la liquidation de la maison par Mr. Henry qui est seul chargé du règlement des affaires.
F. HENRY,
16 jt—1m W. LAURANS.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison de commerce de F. Henry, Prudhomme & Co, pour les transactions de groceries en général.
F. HENRY,
A. PRUDHOMME,
16jt—1m B. LAFON.

ANDREWS & BROTHERS.
Marchands à Commission.
No. 58, rue du Camp.—Nouvelle-Orléans.
J. J. ANDREWS,
Z. ANDREWS,
16 juillet E. L. ANDREWS.

A VENDRE—La Briqueterie située à la Pointe, en face Carrollton, avec 25 esclaves. Cette briqueterie est établie sur une terre de deux arpens de face au fleuve, et 80 de profondeur. Le prix de vente n'exigera pas seulement le quart de la valeur comptant et donnera 1, 2, 3 et 4 ans de crédit pour la balance. S'adresser sur les lieux à
16 jt—9 GRENIER PETIT.

SIROP DE BOUBEE—Ce précieux médicament résultat de la combinaison de diverses substances végétales, administré dans les accès les plus violents de la goutte agit non sur les viscères, mais sur les articulations, change la nature des humeurs qui occasionnent cette maladie, les expulse, raffermit l'estomac et le système nerveux et rend en peu de jours le malade à la santé et à ses occupations. A vendre en gros et en détail à la pharmacie de
16 jt—9 A. A. PEYCHAUD, 123, Royale.

PLATRE de Paris, ciment hydraulique, récemment reçu des manufactures de New York, en bonne condition pour l'exportation, à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, à l'encoignure des rues St. Charles et Commune par E. UNDERHILL.

UN TENEUR DE LIVRES [illegible] maintenant sans emploi, prendrait la charge d'un set de livres, en contractant pour [illegible]. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser par lettre à F. boîte 194, bureau de la poste. 13 juil

A VENDRE ou à louer un nègre, [illegible] âgé d'environ 25 ans, très bon sujet, et propre au service d'une maison. S'adresser à
13jt ED. LAUDUMIEY, rue St. Louis, No. 10.

A LOUER—Un jeune nègre, âgé d'environ 16 ans, connaissant [illegible] le ménage, etc, s'adresser au No. 30 rue du Magasin. 13jt

EN débarquement du navire Riga de Liverpool.
[illegible]
à vendre par KENNEDY, DUBS & Co.
16 juil 15, rue Toulouse.

A LOUER—La maison en brique à quatre étages, No. 34, rue Bourbon. La possession en sera donnée immédiatement, s'adresser à
15jt LAURENT MILLAUDON, 162 rue Bourbon.

A LOUER—[illegible]
LAURENT MILLAUDON, 16, rue Bourbon.

Paquebot de Mexique le 3 Août.
POUR GALVESTON
—Le superbe navire à vapeur [illegible] COLUMBIAN, capt Hendley, [illegible] de son port de 600 tonneaux, double et [illegible] partira positivement pour les ports ci-dessus.
Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats Unis
Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
26 SMITH & VOORHEES, 35, Camp.

POUR MANCHESTER, Yazoo, Vicksburg, &c—Le bateau à vapeur TUSKINA, capitaine A. W. Woods, ayant repris ses voyages réguliers pour les ports ci-dessus, est maintenant prêt à recevoir du fret pour Manchester, Sartaria, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires. Pour les conditions, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
J. HALL & H. B. BEIN,
30 jt 19, Nlle. Levée.

POUR NATCHITOCHES, Alexandrie et tous les ports intermédiaires.—Le paquebot-à-vapeur rapide VELOCIPEDE, capitaine Dalman, partira pour les ports ci-dessus, mercredi, 31 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. HALL & A. B. BEIN,
29 juillet 19, Nouvelle Levée.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bateau à vapeur ALTON, capt. Sellers, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier ou à
PIERCE, SHANNON & BRO.
23jt 57, Magasins.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le beau bateau à vapeur LOUISVILLE, capt. Gunter, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier, ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
17 jt 28, Vieille Levée.

A FRETER.—La goëlette de première classe WALLCOTT, capitaine Nantz, est prête à prendre un chargement et peut porter 6000 boisseaux et 285 boucauts de sucre. On préfèrerait un fret pour un port du nord. S'adresser à
30 jt L. H. GALE, 93, Commune.

POUR PHILADELPHIE—Premier batiment.—La barque fine voilière CLARION, capt. Young, partira positivement dimanche le 4 août. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 30jt.

POUR BOSTON.—Le premier navire qui partira.—Le navire A. I. CARAVAN, capitaine Moore, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus mercredi le 31 courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St. Joseph ou à
30j JOHN A. MERRITT, 53 Camp

POUR LA HAVANE—Le brick NORMA, capitaine Ballester, partira le 31 courant et peut prendre quelques passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins rouges, ou à J. ROBERT & Co
31 juil 47, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier GOOD HOPE, capt. Farwell, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
30jt R. GRONING & Co.

Ligne de Paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Baltimore.—10 août.—La barque paquebot SALOMON SALTUS, classé A. 1, capitaine Nickerson, est journellement attendu et a les trois quarts de son chargement engagés, partira promptement comme ci-dessus: pour fret (qui sera débarqué à Fells Point-Dock ou Bassin à Baltimore) ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD,
29 jt 22, rue Bienville.

POUR BALTIMORE—le 3 août.—Le brick, A. I. BORDEAUX, capitaine Merriman, ayant les 3/4 de sa cargaison engagée et à bord, partira sous peu. Pour fret de 600 balles ou passage, s'adresser à
30jt G. BEDFORD, 22 Bienville.

POUR MARSEILLE—Le beau brick, doublé et chevillé en cuivre, LEONTINE, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour douze passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis les Magasins Rouges, ou à
30jt RICKER & HADLEY, 26, Camp.

A FRETER—La barque anglaise fine voilière EDDYSTONE, capitaine John Kearley, du port de 244 tonneaux, est prête à prendre un chargement. Pour les conditions s'adresser à SCHMIDT, WERNER & Co, 89, Bienville.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière SELECT, capitaine Graham, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LA MOBILE—Vu le nouveau Bassin—La goëlette fine voilière SWAN, capt. Trainer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret, s'adresser à JH. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW YORK.—Le brick fin voilier OSWEGO, capitaine Allen, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire A1 fin voilier SCOTLAND, capitaine Merryman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu, et est en face de la Presse à coton d'Orleans. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 23j

POUR BORDEAUX—La barque française GENERAL FOY, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement le 15 août prochain. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St. Philippe ou à F. JORDY, 118, rue Royale

POUR LA HAVANE—La goëlette WATER WITCH, capt. Dupare, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co 19, Toulouse.

POUR LA MOBILE—La goëlette DAMIA, capitaine Orne, peut prendre la valeur de 600 barils, en s'adressant immédiatement à W. E. & W. MURPHY,
19 juil 138, Vieux-Bassin.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Devant succéder le navire Orient. La barque paquebot JOSEPHINE, capitaine Cotta, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
19 juil JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR BOSTON—Le beau navire EAGLE, doublé en cuivre, capt. Cook, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. S'adresser à bord, en face de l'hôtel de la Monnaie ou à
GEO. GREEN & BRO. 96, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier McLELLAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. C. Ryan. Pour fret s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co.
18 juil 19, rue Toulouse.

POUR NEW YORK—La barque de première classe DUC D'ORLEANS, capt. Hamilton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
L. CASE & Co, 89, Commune ou à
18 jt L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LONDRES—Le navire fin voilier COLUMBIAN, capitaine Stinson, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE.

POUR NEW YORK—La belle goëlette fine voilière COMET, capitaine Stark, sera prête à partir sous peu. Pour la balance du fret de 400 barils ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Jefferson ou à L. H GALE,
17 jt 93, Commune.

POUR NEW YORK—La barque fine voilière HELEN MAR, doublée en cuivre capitaine Marshall, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
17j 73 rue Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick NORTHERNER, capt. Stevens, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
17j GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

POUR GOTTENBURG—Le navire A 1, WILLIAM BADGER, capitaine Tripe partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
17 jt L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1 CASPIAN, capt. Patton, a besoin de 15 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
16 jt J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1 ADRIAN, capt. James a besoin de quelques balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
16 jt J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier BORDEAUX, capitaine Morrison, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville. 15 juil

POUR LE HAVRE—Le navire MARANGO, capt. Larkin, journellement attendu, repartira promptement pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage à
15 jt P. PERRET, 58, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le beau navire paquebot fin voilier, RICHMOND, capt. F. W. Winchip, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée engagée, partira vers le 25 courant. Pour la balance du fret, s'adresser à ROGERS, GRAY & Co, ou à L. H. GALE,
N. B.—Ce navire a de beaux emménagemens pour 20 passagers. S'adresser pour passage au capitaine Winchip, à bord. 15jt

BANQUE DES ARTISANS ET NEGOCIANS, Nlle. Orléans, 27 juin 1837.
LE bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de [illegible] pour cent sur le fond capital, payable le 8 juillet ou après.
Les dividendes des actionnaires qui ont empruntés plus de deux tiers pour cent sous la garantie de leurs actions, [illegible] de leurs notes au capital.
28jt—5 s. SAM. C. BELL, caissier.

A LOUER jusqu'au premier novembre prochain—Le magasin No. 56, rue Gravier. S'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 28, Vieille Levée.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—Les actionnaires sont par le présent notifiés que le dividende [illegible] sur leurs actions est payable le 5 août 1839 au bureau de la compagnie.
E. L. TRACY, sec.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU GAZ DE LA NLLE ORLEANS, 3 juillet 1839
L'assemblée biennale des actionnaires de cette institution aura lieu à la maison de Banque, dans la rue St. Charles, le 3 août prochain à midi.
J. W. HOUSTON, caissier.

SUCCESSION DE AMES BURDOU.
LES créanciers de la dite succession sont requis de se faire connaître et de présenter les comptes de leurs réclamations et les titres [illegible] fondées au soussigné, rue de la Douane au bureau de W. Y. Lewis, [illegible]
JOHN MACGRADY,
11 jt Agent du Curateur.

DRILL BLEU—3 caisses drill de 27 pouces de largeur, à vendre par FROST & co. 9 rue de la Douane.

[illegible] boîtes savon no. 1 à vendre par WHITRIDGE & co. 76 Magasins.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu [illegible] à 4 heures et demie, au magasin No. 80, rue Bienville, [illegible]
CINQ CENTS JAMBONS [illegible] 30jt

[illegible]
IL sera vendu [illegible] au no. 31, rue du Camp [illegible] Eau de vie, [illegible] claret en caisses et [illegible] 20 jt

PAR GUERAULT & DELABSUS.
IL sera vendu jeudi prochain 1er. août, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Un lot de terre situé au faubourg Marigny, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, entre la prolongation des rues Bons Enfans et la rue d'Amour, borné d'un côté par la propriété de M. [illegible] et de l'autre par celle des héritiers [illegible] Ensemble une charmante maison briquetée entre poteaux et couverte en ardoise, se composant de quatre beaux appartemens à feu, d'une galerie de deux cabinets hauts et de dégagement, le tout en parfait état, cabine de 2 appartements et galerie, puits, latrines etc. Cette propriété est située à environ 150 pieds des établissemens [illegible] Golfe du Mexique.
Conditions—1-4 comptant et la balance à 6, 14 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. 30 jt

PAR J. A. BEARD.
MARDI matin le 30 courant, à 10 heures, au no. 58, rue de la Commune, près l'hôtel de la Cité, il sera vendu pour payer les avances faites, sans réserve:
Un assortiment général de bottes, souliers, chapeaux, habillemens, marchandises sèches de goût, bas, etc, etc.
Conditions, comptant. 27jt

PAR J. A. BEARD.
Vente d'une goëlette chevillée en cuivre,
SAMEDI le 3 août, à midi, à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, il sera vendu:
La goëlette fine voilière BANNER, classée A no 1, chevillée en cuivre, [illegible] et bien fournie, du port de 93 tonneaux et pouvant charger 700 barils dans sa cale.
Cette goëlette convient [illegible] qui font des affaires avec le Mexique ou la Havane.
On peut l'examiner en s'adressant à MM. Badey et Marcy et elle peut être achetée en vente privée d'ici au moment de la vente:
Conditions: Moitié comptant, la balance à 4 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction.
P. S.—On peut voir son inventaire au bureau de J. A. Beard, encanteur, no. 58, rue de la Commune. 29jt

PAR M. BARNETT, [illegible] WESTWOOD.
Délicieuses résidences pour l'été, sur le rivage de la mer.
IL sera vendu Samedi, 3 août prochain, à la Bourse de la Cité, à midi précis cette pointe de terre située sur le Golfe du Mexique, entre Pascagoula et Portersville, autrefois bien connue sous le nom de "Pointe aux Pins" bornée à l'ouest par le Grand-Bay, à l'est par la Baie de Portersville et la Petite-Rivière, et au sud par la Baie du Mexique.
La pointe a été divisée en lots [illegible] de dimensions convenables pour y établir des résidences d'été, d'environ deux arpens de superficie chacun, ainsi qu'on peut le voir sur le plan qui sera exposé avant le jour de la vente.
Les conditions de la vente sont libérales, afin de convenir aux acquéreurs; lesquelles sont—un tiers comptant, et les deux autres tiers à un et deux ans de crédit, en billets [illegible] portant hypothèque sur la propriété jusqu'au paiement final.
Les personnes qui habitent cette ville et surtout la Mobile, et qui désirent acheter une résidence d'été, aussi convenable qu'agréable, doivent s'empresser de profiter d'une occasion qui, peut être, ne se présentera pas de sitôt. Ce placement ne saurait être qu'avantageux.
Il est facile d'appercevoir tous les avantages que la Pointe offre sur les autres résidences de la côte. Le rail road de la Mobile, et de la Nlle. Orléans, dont la charte a été accordée par la législature de l'Etat de l'Alabama, se terminera à la Pointe, qui deviendra l'endroit où arriveront et d'où partiront tous les bateaux à vapeur engagés dans la navigation entre la Mobile et la Nlle-Orléans [illegible] avec la Nlle. Orléans, [illegible] à la Mobile. (La distance par le rail road sera parcourue en 26 minutes.)
La Pointe est [illegible] haute, sèche et bien boisée; elle est entourée de pins, de chênes verts, et d'autres espèces d'arbres [illegible]
Les acquéreurs recevront un titre incontestable et n'auront à craindre aucune espèce de molestation.
La vente sera faite aux conditions ci-dessus dénoncées et les actes passés par-devant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 jt

A LOUER—La moitié de la maison no. 21, rue du Bassin, (maintenant rue du Canal) contenant deux chambres et une cuisine. S'adresser sur les lieux. 18 jt

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.
Deux magasins attenant l'un à l'autre, dont un de cigares et l'autre d'habillements faits, situés dans un des meilleurs quartiers de la ville pour ces deux genres de commerces, très bien achalandés.
Une personne possédant un petit capital, trouverait une occasion qui se présente rarement aujourd'hui, de le faire valoir avec avantage et succès. S'adresser pour les conditions qui seront très avantageuses, rue Royale No. 3. 17 juil—15

MAISON A LOUER—Une maison à étage située rue Royale no. 344, entre Ursulines et Hôpital, louable le 15 septembre. S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti.
17j—8s

A LOUER—La maison en brique à trois étages et la cuisine en briques à deux étages, no. 13 rue des Remparts, entre Canal et Iberville sera louée à bon marché pour le reste de la saison à un bon locataire. S'adresser à Mr. C. M. Jones ou à
6 jt J. B. STRINGER, 96, Canal

A VENDRE OU A LOUER—Une jolie propriété [illegible] 6 juillet

DEMANDE—On désirerait louer une petite maison pour une famille de 4 à 6 personnes, dans les limites de la ville. S'adresser par lettre à la boîte 904, bureau de la Poste. 18jt

A LOUER.—Quatre beaux magasins à étages, situés rue de Chartres, entre les rues St Louis et Toulouse. S'adresser au caissier de la Banque des Améliorations. 18jt

MAISONS A LOUER—Deux Maisons en granit, belles et spacieuses; [illegible] à l'encoignure des rues Bourgogne et [illegible] S'adresser à P. SOULE,
26 jn 9, rue Conti.

A LOUER à un prix raisonnable—Un rez-de-chaussée, située rue Royale, entre Bienville et Conti. S'adresser à Mr. CHOPARD, No. 76, rue Royale. 26 juin

A LOUER pour le 1er Juillet prochain une maison à deux étages, située rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER,
22 jn No. 9, rue St. Louis.

$10 DE RECOMPENSE—Parti marron dans la nuit du 9 au 10 juillet, le mulâtre HENSEY, âgé de 21 ans, ayant à peu près 5 pieds, 3 à 10 pouces; il a quelques cicatrices sur son [illegible] et parle anglais et français. La récompense susdite sera donnée à quiconque le logera à la prison, en donnant avis aux soussignés.
J. H. FIELD & Co, Nouvelle-Orléans.
ou à M. D. BRINGIER,
18jt—1p Paroisse Ascension.

HOTEL DE PETTET DE LA BATTERIE—PLACE DE LA BATTERIE, N. YORK.
LE soussigné fait ses sincères remerciements à ses amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les six dernières années et saisit cette occasion de les informer qu'il a ouvert un grand hôtel pour la réception des étrangers.
L'hôtel de la Batterie est situé sur la Place de la Batterie, faisant face à la baie de New York et est un des meilleurs sites de la ville.
Les places de débarquement où arrivent journellement les bateaux à vapeur de Philadelphie, Providence, Stonington et Albany sont à une petite distance de l'Hôtel. Les étrangers auront par conséquent toutes les facilités [illegible] pour aller aux grandes routes du Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Sud.
Les appartements intérieurs sont calculés de manière à rencontrer l'approbation générale.
Les salons sont spacieux et meublés dans le dernier goût. Les chambres à coucher sont grandes et plus confortables que celles des grands hôtels.
Le propriétaire assure le public qu'il n'épargnera aucune peine ni dépenses pour rendre son établissement un rendez-vous désirable pour les voyageurs et les citoyens.
10 juil—3ut C. PETTET.

INSTITUT DE LOI A L'UNIVERSITE HARVARD.
LE terme d'automne de l'école de loi commencera le 29 août prochain.
Le but de cet institut est d'offrir un cours complet d'éducation légale aux personnes qui se destinent au barreau dans les Etats-Unis. Le cours de l'enseignement embrasse les différentes branches des lois publique et constitutionnelle, de l'amirauté, de la marine, la loi d'équité et commune, ainsi que de quelques illustrations sur la jurisprudence étrangère. Les travaux de l'instruction seront divisés entre le juge Story, doyen des professeurs en loi de l'université, et par M. Greenleaf, professeur royale en loi, superintendant et directeur de l'école de loi.
Il n'est pas nécessaire de subir un examen pour être admis, mais il sera nécessaire que l'élève produise des preuves de bon caractère. Il sera tenu de faire un dépôt de $200 à l'intendant, et de fournir un caution résident à Massachusetts, pour le paiement des dettes dûs au collège.
Les honoraires sont à raison de $100 par an, et sont comptables pour ses moitiés d'un quartier; pour cette somme, les étudiants auront droit aux chambres de lecture, librairies du collège et de loi, livres de texte, et seront admis aux lectures publiques de l'université. Ils pourront aussi étudier les langues étrangères, dans l'université, à raison de $10 par année. Le prix de la pension varie de $2 25 à $3 50 par semaine, et le loyer de chambres, de 75 cents à $1 25 par semaine. Le combustible sera fourni aux prix coûtant par l'Intendant.
L'année académique qui commence le quatrième mercredi d'août, est divisée en deux termes de vingt semaine chaque, et deux vacances de six semaines chaque, se succédant alternativement.
L'instruction se fera par des examens, des lectures et explications que chaque professeur donnera au moins six fois par semaine aux différentes classes. Une cour de discussion se tiendra une fois par semaine, dans laquelle sera discutée une cause que l'on aura donnée précédemment; cette discussion se fera par quatre étudiants, et le jugement sera prononcé par le professeur qui présidera.
Le degré de bachelier en loi est conféré par l'université aux étudiants qui ont complété le cours régulier d'études professionnelles requis par les lois de l'Etat auxquels ils appartiennent, et qui ont étudié pendant dix-huit mois au moins dans cet institut.
SIMON GREENLEAF,
Professeur royale en loi.
Cambridge, Mass. 10 juin 1839.

PENSIONNAT ET ECOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLENACHAM, Nos. 11 & 13, Carroll Place, Bleecker street, New-York.
Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.
L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfans à l'établissement ci-dessus aux messieurs suivants:
Le Rév. Dr. WHEATON, Nlle-Orléans.
WM. CLARK, Jr. Esq. do.
JACOB WILCOX, do.
LEONARD MATHUX, do.
HAMILTON M. WRIGHT, do.
THOMAS SKINKER, Saint-Louis.
4 juillet—3m

MOUSSELINE—20 caisses mousseline anglaise bonne pour le marché mexicain, en débarquement du navire Riga, à vendre par
19j HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

AVOINE—120 sacs en débarquement du steamboat Meteor à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
19j 28, Vieille Levée.